



## PRESSE / MÉDIA

### DEMANDE D'ACCRÉDITATION

**Merci de retourner par e-mail ce formulaire complété avant le vendredi 1<sup>er</sup> avril 2022.**

**Agence de presse :**  
Pierre Laporte Communication

[artparis@pierre-laporte.com](mailto:artparis@pierre-laporte.com)  
[www.pierre-laporte.com](http://www.pierre-laporte.com)

Prénom :  
Nom :  
Support(s) :  
Fonction :  
Carte de presse n° :  
Date d'expiration :  
Adresse :  
Code Postal/Ville :  
Pays :  
Téléphone :  
Mobile :  
Fax :  
Email :

Cochez les mentions correctes :

Presse écrite : nationale  / internationale

Périodicité : quotidien  / hebdomadaire  / bimensuel  / mensuel  / bimestriel  / trimestriel  / autre   
(préciser) :

Site Internet : national  / international

Radio : nationale  / internationale

Télévision : nationale  / internationale

Agence de presse : nationale  / internationale

Photographe de presse : agence  / freelance  / média

Nous vous prions de bien vouloir joindre les pièces suivantes :

- Une copie de votre carte de presse (2022)
- Pour les journalistes ne disposant pas de carte de presse, un justificatif de la rédaction signé et daté sur papier en-tête de la société

Toute demande sans justificatif ne pourra être traitée. La confirmation d'accréditation sera demandée pour retirer le badge de presse, sur place à partir du mercredi 6 avril 2022 à 11h, à la borne « Presse » située à l'entrée du Grand Palais Éphémère, Champ-de-Mars.